

Loi de transformation Fonction Publique au ministère de la Justice

le SPIP 54 mobilisé!

Après les atteintes au droit de manifester dès le début de l'année, la réforme de la Justice parue en Mars, l'Etat s'attaque aux derniers conquis sociaux, socles de notre démocratie sociale : les retraites et la Fonction Publique!

En parallèle, cette loi vient défaire les droits des agents pour mieux les museler et les asservir!

La mobilité, comme l'avancement seront conditionnés au profilage des fonctionnaires selon des critères totalement obscurs, et à des « pseudo-performances ». Le tout sans contrôle et protection des organisations syndicales.

Le Ministère conscient de l'impact sur les vies personnelles des agents et sur leur engagement a choisi une chronologie en droite ligne de la Macronie en ne faisant connaître les lignes directrices de gestion que le 18 Novembre pour un vote... le 10 décembre !

Réunis en A.G les 27 et 29 novembre 2019, les personnels syndiqués et non syndiqués des antennes de <u>Nancy et Toul-Ecrouves</u> ont décidé de se rejoindre la mobilisation nationale des SPIP et d'acter :

- □ Une journée SPIP mort le 10 décembre, jour du Comité Technique Ministériel : pas de convocations pas de téléphone, pas d'entretien sauf urgence, pas de gestion des alarmes
- Doycott de la réunion d'antenne du 17 décembre 2019 au SPIP de Nancy
- Réponses automatiques avec bandeau : "La fonction publique fait face à des attaques sans précédent dans ses grands principes : les agents du SPIP de Meurthe et Moselle se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité."

Nous dénonçons :

- Le dédain de notre Administration envers les personnels des SPIP qui sont exclus de TOUT : toutes les primes et revalorisations ; pas de prime de fin d'année, ou de surencombrement, ou de revalorisation de primes comme l'ISS (qui compte pour la retraite), refonte de la mobilité, pas de maintien de droits à la retraite dérogatoires,
- L'absence de revalorisation et de requalification des personnels administratifs, déjà lésés par le Rifseep. Sans leurs primes, beaucoup seraient sous le SMIC.
 - L'oubli de la 2^e partie de la réforme statutaire concernant l'avancement et le recrutement
- L'absence d'organigrammes de services et le sous-effectif récurrent de nos antennes qui atteint la santé des agents.

NOTRE SEUL INTÉRÉT, C'EST LE VÔTRE

Parce que les personnels en SPIP sont les seuls à suivre l'ensemble de la population sous-main de justice,

nous revendiquons:

- Une **mobilité par cotations** pour toutes les catégories
- Une **augmentation de la PSS** au même niveau que les CEA
- Une augmentation de l'IFSE au même taux que les services judiciaires et la PJJ pour les administratifs
- La prime de surencombrement et de fin d'année pour chaque personnel concerné
- Le dégel du point d'indice bloqué depuis 9 ans

Il est plus que jamais temps de réagir. Si nous ne le faisons pas maintenant, il sera trop tard. Luttons tous ensemble au côté des salariés des secteurs publics et privés, des chômeurs, des étudiants, des lycéens et de tous ceux qui n'acceptent pas l'injustice sociale et économique d'un gouvernement à la solde des plus riches, au détriment des plus faibles.

TOUT.E.S ENSEMBLE, DANS LA LUTTE POUR LE RESPECT DE NOS DROITS ET LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC JOURNÉES DE MOBILISATION LES 5 ET 10 DECEMBRE 2019